

Groupe Local de Solidarités de Paris 12ème – 8^{ème} circonscription

Réponse de Sandrine Mazetier, député sortante, candidate Parti socialiste

Chère Madame,

Je partage l'ensemble de vos propositions. Entre 2012 et 2017 avec la loi de mobilisation du foncier public, ALUR et PLEC nous avons tenté d'apporter des solutions à ce problème aigu du logement à Paris et en IDF.

Je suis fière que la Caserne de Reuilly dans ma circo soit la première réalisation liée à la première loi. Je me suis battue pour l'encadrement des loyers et j'écris noir sur blanc dans ma profession de foi que je souhaite son extension à la métropole du Grand Paris.

J'ai fait adopter dans ALUR un nouveau de droit : la postemption, qui permet aux collectivités d'intervenir en cas de vente à la découpe, après la préemption.

J'ai fait adopter un amendement abaissant à 65 ans les protections des locataires âgés en cas de congé pour vente.

Je me suis battue pour la régulation de RB'N'B, à chaque occasion. Nous avons augmenté le taux de logement sociaux de la loi SRU.

Je sais que toute ces dispositions sont menacées en cas de majorité EM ou droite EM.

Je compte donc sur vous pour faire connaître mon action, mes priorités, et rappeler qu'il faut des députés de gauche à l'Assemblée pour défendre le logement très social et social, combattre la spéculation immobilière, les marchands de sommeil et l'insalubrité.

Bien à vous

Sandrine MAZETIER